

## Quels documents la collectivité peut-elle exiger de l'association à l'appui d'une demande de subvent

Fiche pratique publié le 28/10/2014, vu 657 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les associations peuvent, en général, solliciter des collectivités locales des subventions. La demande est alors examinée sur la base des documents remis par l'association.

Chaque collectivité est libre de constituer son propre dossier de demande de subvention.

Voir le détail